

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 1 / NOVEMBRE 2018
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR



Le Sud Territoire continue à aller de l'avant

DOSSIER

Avec la CCST,
trier ses déchets
c'est du gâteau !

QUOI DE NEUF ?

Proximité et prévention, les
deux piliers de l'action de
la Police Intercommunale

GROS PLAN SUR

Les Fonteneilles
d'hier à aujourd'hui

SERVICES

L'École de musique
fait ses gammes



03 ÉDITO

04 LE SUD EN IMAGES

06 QUOI DE NEUF DANS LE SUD ?

- 06 Police Municipale Intercommunale
- 07 Développement territorial
- 08 Développement économique
- 09 Dossier : « Avec la CCST, trier c'est du gâteau ! »
- 13 Eau-Assainissement-GEMAPI

14 NOUVEAUX COMMERCES

16 GROS PLAN SUR... Les Fonteneilles

18 DANS LES COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

19 SERVICES L'École de musique intercommunale fait ses gammes

20 AGENDA

NUMÉROS UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Services Développement économique, Tourisme, Développement territorial et Pôle Ressources
Siège administratif
8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03.84.56.26.07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges BP 107
90600 Grandvillars
03.84.23.50.81

Eau, Assainissement et Ordures Ménagères

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

Urbanisme

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

Aires d'accueil des gens du voyage

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03.84.36.32.86
Du lundi au samedi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h30

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les fourches »
90100 FLORIMONT
Du mercredi au vendredi
9h - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Foyer Georges Brassens
Place Salengro
90500 BEAUCOURT
06.70.92.03.03

Le lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30
Le mercredi
9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

POLICE MUNICIPALE

10, rue de la Maison Blanche
90500 BEAUCOURT
03.84.46.86.94

PERMANENCE DE LA POLICE

Du lundi au vendredi
(sauf le mercredi)
9h00 - 10h00 | 16h00 - 17h00
Le mercredi
14h00 - 15h00



04



09



16



18



20

VERSION NUMÉRIQUE

L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr



L'investissement consenti par la collectivité pour l'année 2018 avoisine les 18 Millions d'euros, ce qui représente près de 50 % des budgets consolidés.

La concurrence entre les territoires, la mondialisation de l'économie, l'évolution rapide des pratiques et des besoins exigent en effet un investissement constant.

Nécessité exacerbée dans les territoires ruraux et périurbains comme le nôtre qui subissent une forme de relégation sous l'effet du « fait métropolitain » : les métropoles captent l'essentiel des richesses et des emplois, laissant le reste du territoire exsangue et bien seul face à des problématiques de plus en plus diverses et complexes. **C'est la notion même d'égalité qui est mise à mal.** Malgré tout son volontarisme, la France injustement qualifiée de « périphérique » ne peut à elle seule assurer l'équité due à chaque citoyen là où la théorie du ruissellement (les métropoles riches seraient les locomotives de l'ensemble du territoire) montre clairement ses limites.

Nous devons donc faire preuve de pugnacité et d'imagination afin d'assurer notre propre développement et l'aménagement de notre territoire, dans une vision prospective et durable.

Et nous ne manquons pas d'atouts pour y parvenir : industrie séculaire à la renommée mondiale, accessibilité renforcée depuis le printemps 2017 par la fin des travaux de l'autoroute 16 jusqu'à Bienne et par la réouverture prochaine de la ligne Belfort-Delle-Delémont, position transfrontalière prometteuse à inscrire dans la perspective d'une 3^{ème} porte d'échanges franco-suisse, cadre de vie préservé...

Refusant tout fatalisme, la Communauté de Communes du Sud Territoire a initié, mené et accompagné de nombreux chantiers dont plusieurs portent déjà leurs fruits : tout d'abord, le traitement de la friche Amstutz à Delle pour LISI Delle 2, puis la restructuration du site des Forges et l'implantation du siège de LISI à Grandvillars, et enfin la restructuration du site historique de LISI à Delle, sans compter la rénovation de la gare internationale et territoriale de Delle. En matière touristique, la CCST a accompagné la réalisation des cabanes du Verchat à Joncherey qui ont accueilli en 2017 plus de 4 000 cabaneurs. Citons également l'accompagnement quotidien du commerce de proximité via notamment l'OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services) qui a d'ores et déjà permis d'apporter environ 100 000 € aux projets locaux...

La sécheresse qui a sévi tout l'été dans le département et au-delà conforte par ailleurs tout le travail mené depuis 2010 dans le cadre des politiques intercommunales ambitieuses et volontaristes lancées en matière de gestion de l'« eau », avec déjà 17 millions d'euros investis :

- dès 2020, les programmes engagés conduiront le Sud Territoire à l'autosuffisance en eau potable. La crise de la ressource a ainsi touché de manière moins aiguë le Sud Territoire que le reste du département.
- l'ensemble de nos 35 ouvrages ont été remis à neuf (stations de pompages, pompes de relevage, châteaux d'eau, mise en service d'un deuxième puits à Faverois...).
- au niveau de l'assainissement, l'entretien constant de l'infrastructure et la mise progressive en séparatif permettent de limiter au maximum les impacts sur le milieu naturel.
- enfin, en matière de réhabilitation / entretien des cours d'eau, la CCST a engagé récemment une démarche visant la restauration morphologique de l'Allaine et de ses affluents que sont la Vendeline et la Coeuvalte, action découlant du contrat de rivière et de la prise de compétence GEMAPI (GÉstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), dans un souci constant de valorisation de notre environnement naturel.

D'autres projets sont sur les rails : ouverture d'une deuxième déchetterie à Florimont, pôle touristique rural à Brebotte qui accueillera un restaurant et des chambres à destination notamment des cyclotouristes, parking de covoiturage au Technoparc à Delle, réhabilitation de la friche de l'ancien « Leader price » à Delle en centre commercial d'une dizaine de cellules, réhabilitation du bâtiment « Fer à cheval » des Fonteneilles à Beaucourt en logements et activités tertiaires et de services, développement de l'Ecole de musique intercommunale, nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui entrera en phase opérationnelle début 2019...

J'en profite ici pour rappeler que, dans le cadre de leur contact direct ou par téléphone avec les agents, les usagers des services de la CCST sont soumis à certaines règles de bonne conduite : il n'est pas admissible de voir se banaliser des comportements inappropriés et irrespectueux à l'encontre de fonctionnaires agissant dans le cadre de l'intérêt général. Si cela paraît de bon sens pour la plupart des citoyens, les contrevenants s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'au pénal (art.11 loi n°83-634 du 13 juillet 1983).

Et parce que **le doute est l'ennemi de la réussite**, de nouvelles initiatives ne manqueront pas d'émerger dans l'avenir qui nourriront les pages de votre magazine intercommunal, dont le présent numéro inaugure une nouvelle formule, plus adaptée aux standards actuels. Vous en souhaitant une bonne lecture,

*Avançons Ensemble
Bien à Vous*

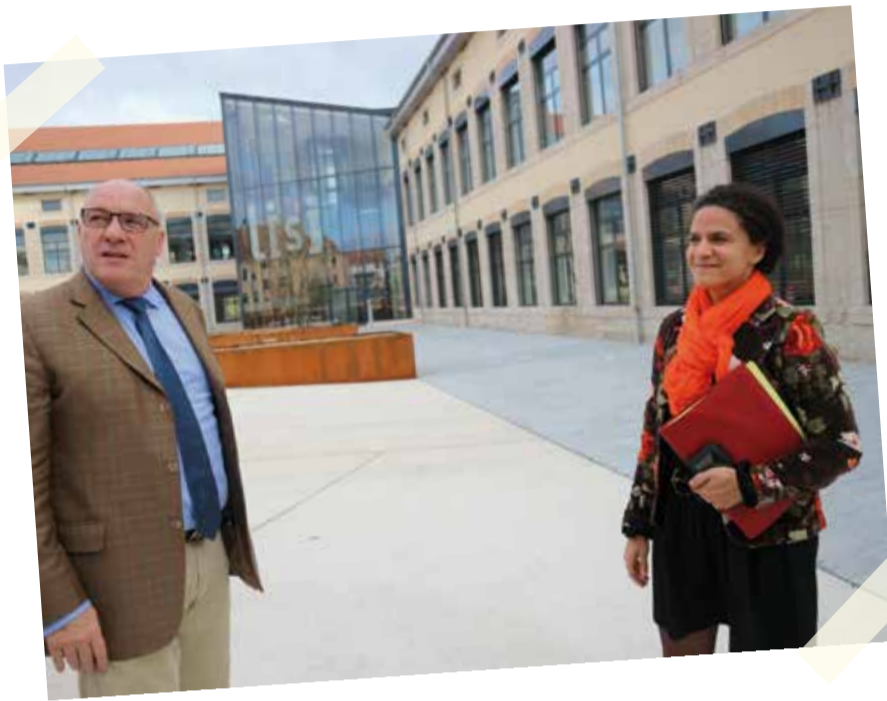
Christian RAYOT



Écho du Sud
Communauté de Communes du Sud Territoire
8, Place Raymond Forni BP 106 - 90101 DELLE CEDEX
Tél : 03 84 56 26 07
Site internet : www.cc-sud-territoire.fr
Mail : ccst90@cc-sud-territoire.fr
Directeur de la publication : Christian RAYOT /
Conception - Mise en page : Sofiane AIT-TALEB /
Rédaction : Neige PRUDENT et Christine DE LATTIN
/ Impression : Imprimerie Estimprim / Tirage : 11 300 exemplaires
Couverture : Ligne Belfort-Delle à Joncherey (photo SNCF Réseau - 3 Images - Eric Laurent) / Crédits photos : Association Vivre Ensemble / Commune de Grosne / CCST / Freepik.com/ SNCF Mobilités / www.petit-patrimoine.com / Rodesch Photographie
N° ISSN : 1778-0187



Le Sud en images



23 Mars 2018 - Grandvillars

Visite de Madame la Préfète du Territoire de Belfort



16 Juin 2018 - Beaucourt

Lancement de la commercialisation des logements des Fonteneilles



1^{er} Septembre 2018 - Thiancourt

7^{ème} édition du festival Musiques Plein Sud

Ça bouge dans le Sud !

19 Juillet 2018 - Breb

Spectacle Son et Lumière

32^{ème} édition

« 2018 Toujours en fête »

1^{er} Septembre 2018 - Courtelevant
Inauguration du gîte
de Courtelevant



7 Septembre 2018 - Réchésy
Marché du terroir et
de la dégustation



15 Juin 2018 - Joncherey
Marché du terroir et
de la dégustation



otte
nière
dition
ace »

Proximité et prévention, les deux piliers de l'action de la **Police Municipale Intercommunale**

Alors que s'organise actuellement le retour des policiers sur le terrain, à travers notamment la future Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) qui sera déployée au niveau national, rappel des missions assurées par la Police du Sud Territoire qui œuvre d'ores et déjà, et depuis sa création, au plus près des élus et des habitants.

Service mutualisé auquel adhèrent aujourd'hui 20 des 27 communes du Sud Territoire, la Police Municipale Intercommunale fait partie de la 20^{ème} de services de police organisés à cette échelle en France.

Les services de police intercommunaux - qu'on encourage aujourd'hui à se structurer à plus grande échelle entre plusieurs intercommunalités - proposent une mise en commun des outils et des moyens, qui permet d'assurer un niveau de sécurité équivalent voire supérieur sur les territoires concernés. De quoi rassurer les élus qui craindraient de se voir déposséder d'une partie de leurs attributions dans un domaine aussi sensible que celui de la sécurité.

Une mission fondée sur le contact avec les élus et la population

Dans le Sud Territoire, le moins que l'on puisse dire, c'est que la Police Intercommunale est présente sur le terrain. Pour sanctionner, lorsque cela s'avère nécessaire, mais surtout pour rassurer, prévenir, échanger, sensibiliser, veiller sur l'espace public, assurer la tranquillité... elle joue ainsi un véritable rôle de facilitateur au service des Maires et de la population.

Pour cela, la Police Intercommunale sillonne le Sud Territoire, va à la rencontre des commerçants, répond aux demandes des élus, mène des actions de prévention, dans les écoles, auprès des seniors...



Le service, composé de 8 agents, est accessible et réactif, via notamment une permanence téléphonique.

Dans un contexte évolutif leur attribuant des prérogatives en perpétuelle évolution, les agents de la Police Intercommunale sont des acteurs incontournables du paysage « policier » et travaillent en partenariat avec l'ensemble des forces de sécurité, en particulier de l'État.

La Police Intercommunale, partenaire de la prévention routière

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), la Communauté de Communes du Sud Territoire, par le biais de son service de Police Municipale Intercommunale, est partenaire de la prévention routière à travers un plan d'actions annuel.

L'objectif est louable et fédérateur : faire reculer le nombre de victimes des accidents de la route. Pour y parvenir, la Police Intercommunale du Sud Territoire met en œuvre chaque année une série d'actions de prévention. Pour 2018, un plan de 8 interventions, mené en partenariat avec la Prévention Routière, a été défini avec comme cible privilégiée les usagers des 2 roues (vélos, cyclomoteurs, motocyclettes), particulièrement vulnérables sur la route.

Ce programme d'actions est accompagné et soutenu à hauteur de 80 % dans le cadre du PDASR.



Action de prévention routière à destination des seniors, organisée à Delle le 14 juin 2018

Rencontres de la sécurité 2018



La Police Municipale Intercommunale a participé, le 13 octobre dernier à Delle, à la 6^{ème} édition des rencontres de la sécurité.

Cette manifestation, organisée chaque année au niveau national et coordonnée au niveau départemental par les préfetures, comporte une forte dimension pédagogique visant à sensibiliser toutes les générations. L'objectif est d'aider chacun à se prémunir des dangers de la vie quotidienne (délinquance, cybercriminalité, accidents de la route ou domestiques...) et à bien réagir lors des situations exceptionnelles (attentats, inondations, incendies...) en adoptant les bons réflexes et les gestes qui sauvent.

Réouverture de la ligne Belfort-Delle : ça se précise !

A moins de 2 mois de la réouverture effective de la ligne ferroviaire Belfort-Delle, programmée pour le 09 décembre prochain, une grille horaire (susceptible d'ajustements) des futurs trains suisses et français a été dévoilée. Cette réouverture, pleine de promesses pour le Sud Territoire et ses habitants, sera précédée d'une journée portes ouvertes le samedi 08 décembre de 10h à 17h. Le moment idéal pour s'approprier la ligne et découvrir les opportunités offertes par ce nouveau service de transport.

Après plus de 25 ans de fermeture et plus de 2 ans de travaux, la réouverture de la ligne Belfort-Delle, projet soutenu par la CCST dans lequel elle s'est engagée à hauteur de 500 000 €, n'a jamais été aussi proche. Depuis l'été, les trains d'essais fleurissent ainsi sur la ligne et les aspects pratiques se peaufinent peu à peu. Plusieurs questions sensibles ont également trouvé une réponse : celle relative à l'arrêt systématique à la halte de Morvillars s'est vue donner une suite favorable tandis que celle de la poursuite des trains suisses jusqu'en gare de Belfort Ville n'a pas fait consensus.

La grille horaire dévoilée mi-octobre pour les trajets de semaine (du lundi au vendredi hors vacances et jours fériés) fait état, comme prévu, de 16 allers-retours quotidiens entre Delle et Belfort, mais celle-ci reste soumise à des ajustements.

Ci-dessous pour mémoire, le principe de desserte de la ligne :

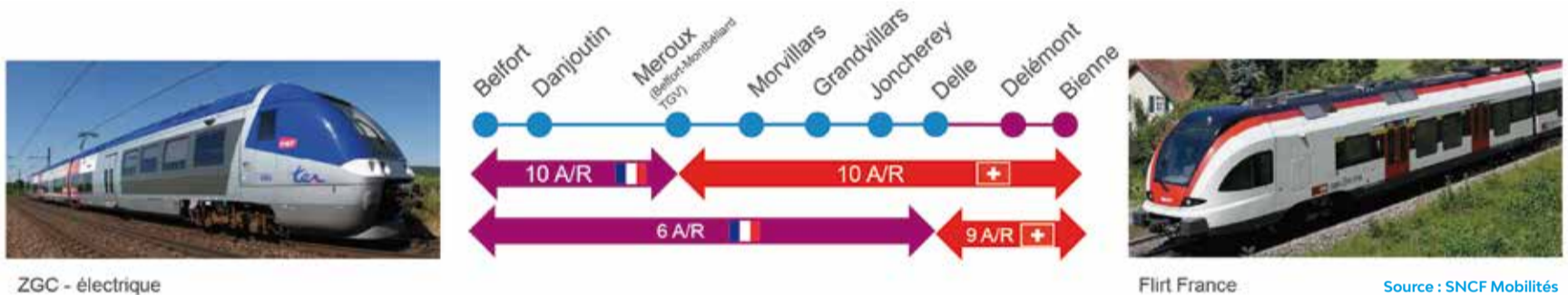
Dans le sens Belfort-Delle, le premier train démarrera à 4h45 de Belfort pour arriver en gare de Delle à 5h11 et le dernier train partira de Belfort à 21h47 pour arriver à Delle à 22h18.

Dans le sens Delle-Belfort, le premier train partira de Delle à 5h38 pour arriver à Belfort à 6h11 et le dernier quittera Delle à 22h48 pour s'arrêter à Belfort à 23h16.

Le temps de trajet entre Belfort-Ville et Delle est d'environ 1/2 heure (hors temps de correspondance éventuels).

Plusieurs correspondances seront possibles en gare TGV notamment 8 liaisons Aller-Retour avec Paris.

La grille définitive des horaires comme celle des tarifs, à venir, seront diffusées via les supports de communication de la CCST.



Journée portes ouvertes : des spectacles et des animations sur toute la ligne le 08 décembre

Afin de faire découvrir la ligne aux habitants et de créer l'événement autour de sa réouverture, l'ensemble des partenaires du projet, chapeautés par SNCF Mobilités, organisent une journée portes ouvertes de la ligne le samedi 08 décembre 2018 de 10h à 17h. Des animations et des spectacles auront lieu à la fois dans les trains – gratuits pour l'occasion – et dans les 3 gares de Belfort, gare TGV et Delle.

Musique, danse, théâtre, cirque, escape game... il y en aura pour tous les goûts !

L'École de musique intercommunale y donnera notamment sa toute première représentation depuis la mise en place de la nouvelle structure, en fin de matinée en gare de Delle.

Le programme complet de cette journée sera communiqué ultérieurement via les supports de la CCST.

Inauguration du Parking de covoiturage

Forte de plus de 2 000 emplois frontaliers (soit les 2/3 des emplois frontaliers du Territoire de Belfort), la CCST a souhaité faciliter les déplacements de ces travailleurs tout en traitant le problème du stationnement anarchique constaté sur la zone du Technoparc. Ainsi, un parking-aire de covoiturage de 60 places a été inauguré le 10 novembre 2018 en présence de la Préfète du Territoire de Belfort. Partenaires : Europe (FEADER), État (DETR) et Région Bourgogne Franche-Comté (CADD).



La Communauté de Communes renforce ses outils en faveur du développement économique

Nouvelle corde à son arc : la CCST a mis en place une politique d'aide à l'immobilier d'entreprise à destination des PME (Petites et Moyennes Entreprises).

A la faveur de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les aides à l'immobilier d'entreprise, la location ou la vente de terrains relèvent désormais exclusivement des communes et des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). La CCST a ainsi récemment mis en place, à destination des PME, une politique d'aide à l'immobilier d'entreprise. Ce dispositif fait l'objet d'un conventionnement avec la Région, qui peut intervenir en complément des aides octroyées par l'intercommunalité.

Un règlement d'intervention en précise les conditions d'éligibilité et les modalités d'attribution. Pour 2018, une enveloppe de 100 000 € a été affectée à ce dispositif, sachant que le montant par entreprise est plafonné à 40 000 €.

Renseignements : Corinne BOHLINGER - 03 84 56 26 07
corinne.bohlinger@cc-sud-territoire.com



Bienvenue au Club !



Le Club des Chefs d'entreprises du Sud Territoire poursuit sa mission en faveur des intérêts économiques locaux. Il réunit aujourd'hui 48 chefs d'entreprises autour d'actions propices à l'échange et au développement.

Lors de sa dernière assemblée générale du mois de juin, le Club a fait le point sur l'année 2017 et a entériné l'arrivée de 7 nouveaux membres. L'occasion aussi de préparer les actions à venir parmi lesquelles la récente conférence de M. Denis BONNEF qui a partagé, sur le thème de la « Diagonale des Fous », sa passion et son expérience de plus de 12 ans d'ultra-trail.

A noter également le programme de communication / développement proposé aux membres autour de la réalisation de vidéos promotionnelles. Chaque mois, un film réalisé par un professionnel de l'audiovisuel sera ainsi dédié à une entreprise adhérente. La commande groupée permettra non seulement d'optimiser les coûts, auxquels le Club participe dans la limite de 250 € par film, mais offrira également une vitrine homogène du dynamisme économique local.

Le Club est assurément un réseau actif, qui reste ouvert à tout chef d'entreprise du Sud Territoire désireux de le rejoindre.

Contact : Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire
Mail : clubcesud90@gmail.com
Corinne BOHLINGER : 03 84 56 26 07



Restructuration du centre commercial de l'Allaine (ex - Leader Price) : c'est parti !

L'opération, qui avoisine les 2 M€ et permettra de réhabiliter environ 1500 m² de surface commerciale pour 10 cellules, a démarré. Les travaux devraient s'achever au 2^{ème} semestre 2019.

Partenaires : Europe (FEADER), Etat (DETR et DSIL) et Région Bourgogne Franche-Comté.

Renouvellement des conventions de partenariat avec le MEDEF et la Mission Locale

Consciente des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi pour les jeunes résidant sur le territoire communautaire, la CCST soutient depuis plusieurs années diverses actions en faveur de leur insertion. Elle a ainsi renouvelé pour 2018 son partenariat avec la Mission Locale Espaces Jeunes 90 et avec la Cellule emploi du MEDEF.

Convention pluriannuelle avec l'Agence de Développement Economique Nord Franche-Comté (ADNFC)

Depuis 2015, la CCST adhère à l'Agence de Développement Economique (ADNFC) qui œuvre au développement économique du Nord Franche-Comté. Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour les années 2018 à 2020 a été conclue. Celle-ci prévoit notamment l'élaboration, chaque année, d'un programme d'actions spécifique au Sud Territoire.

Augmentation du capital de la SEM Sud Développement

Eu égard aux différents succès à porter à son actif, en particulier la restructuration du site des Forges à Grandvillars, la SEM (Société d'Economie Mixte) Sud Développement a récemment bénéficié d'une augmentation de capital de plus de 4,8 M€ dont 2,35 M€ de la CCST et plus d'1,8 M€ de la Caisse des Dépôts et Consignations. Avec le rachat d'une partie des parts détenues par le Département, lequel n'est plus compétent en matière économique, l'engagement supplémentaire de la CCST, actionnaire majoritaire de la SEM, s'élève ainsi à plus de 3 M€ pour un investissement global de plus de 5 M€ sur un capital de 9 M€.

Dossier : « Avec la CCST, trier c'est du gâteau ! »

La Communauté de Communes du Sud Territoire exerce en régie, depuis 2011, la compétence de collecte des déchets ménagers via son « Service Ordures Ménagères » (SOM).

Depuis plusieurs années, les performances de la CCST en matière de réduction des déchets et de tri sont au rendez-vous : elles couronnent une politique volontariste de longue haleine en la matière. Focus sur les recettes du succès !

Un service d'intérêt général

Pas moins de 20 personnes sont mobilisées au quotidien pour assurer la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés (émanant des artisans, commerçants, bureaux et établissements collectifs) dans les 27 communes qui composent la Communauté de Communes. Le traitement est quant à lui opéré par délégation par le SERTRID (Syndicat d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets) qui œuvre à l'échelle du département.

La collecte des déchets dans le Sud Territoire s'effectue de plusieurs manières :

- en porte à porte : chaque foyer est équipé de deux bacs (dont la taille est adaptée à la composition du foyer et au type d'habitat) :

- **Un bac à ordures ménagères (couverture bleu) : ramassé une fois par semaine.**
- **Un bac de collecte sélective (couverture jaune) pour les papiers, les cartons, les emballages recyclables... : collecté une fois tous les 15 jours.**

- dans l'un des 119 éco-points d'apport volontaire pour le verre.

- pour les déchets plus volumineux : la déchetterie de Fêche L'Église accueille les usagers particuliers et professionnels du lundi au samedi aux horaires suivants, applicables dès le 1^{er} janvier 2019 :

- **Du lundi au vendredi : 9h-11h45 et 13h30-17h15**
- **Samedi : 9h-16h45**

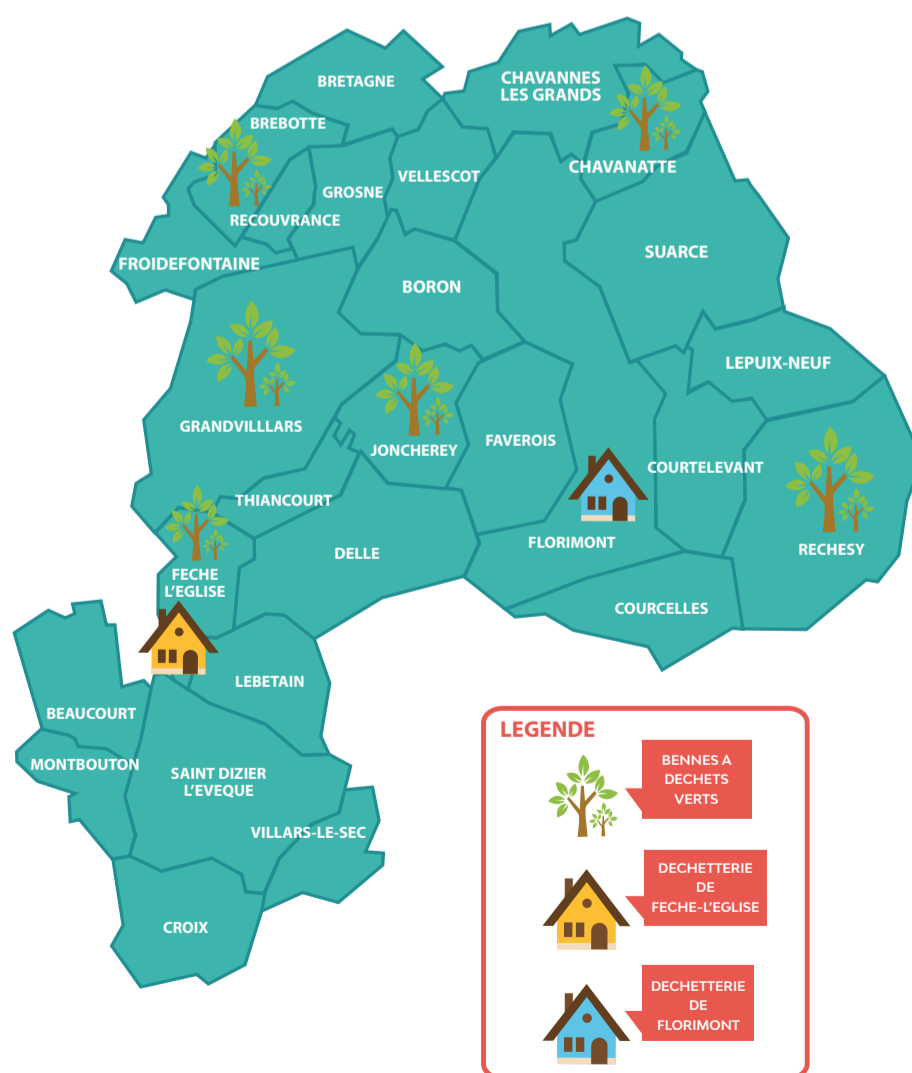
L'accueil s'effectue via une carte électronique délivrée gratuitement à chaque habitant du Sud Territoire, sur demande. Les horaires de la nouvelle déchetterie de Florimont (voir encadré) seront :

- **du mercredi au vendredi : 9h-11h45 et 13h30-17h15.**
- **samedi : 9h à 16h45.**

- en complément, il existe une déchetterie mobile composée d'une benne déposée alternativement dans un secteur regroupant plusieurs communes.

- des bennes à déchets verts installées dans plusieurs communes complètent le dispositif.

La collecte des déchets ménagers représente près de 10 % du budget annuel intercommunal soit 3,6 M€ pour 2018.



Le saviez vous ?

Il est interdit d'abandonner ou de brûler ses déchets, y compris dans les inserts, cheminées... non adaptés à ce type de « combustible ».

Tout contrevenant s'expose à de fortes amendes, outre les risques pour l'environnement. En effet, brûler 1 kg de déchets à l'air libre est susceptible de produire plus de dioxine qu'une tonne incinérée dans une usine aux normes.

La redevance incitative, un pari réussi

Avant même que la mode soit au vert pour les collectivités, le Sud Territoire a été l'une des premières collectivités à instaurer, dès 2005, la redevance incitative pour financer son service d'ordures ménagères. Ce mode de financement, qui intègre une part du coût pour l'utilisateur directement liée à sa « consommation » (comme pour l'eau ou l'électricité), met en effet en pratique le principe « pollueur payeur » et encourage les habitants à modifier leur comportement en faveur de la réduction des déchets et du tri.



Concrètement, la facture est établie en fonction du nombre de collectes du bac d'ordures ménagères, chiffre déterminé via une puce électronique équipant chaque bac. La tarification est ainsi structurée en deux parts :

- Une part fixe de participation aux services calculée en fonction du nombre de personnes du foyer.
- Une part variable suivant le nombre de levées du bac et donc selon le volume des ordures ménagères collectées.

Ainsi, plus on trie, moins on produit de déchets ménagers et moins on paye !

Une politique courageuse pour l'époque qui a fait ses preuves et place aujourd'hui le Sud Territoire en position de bon élève.

Néanmoins, la vigilance reste de mise, notamment vis-à-vis du tri du verre qui accuse un recul. L'analyse des bacs en 2017 fait ainsi apparaître 12 % de verre dans les ordures ménagères. Des actions visant à inciter les usagers à utiliser les écopoints verre seront prochainement mises en place.

Mai-TRI-ser ses déchets au quotidien

On parle aujourd'hui de plus en plus d'économie circulaire, concept qui vise une gestion sobre et efficace des ressources dans le cadre duquel la notion de déchets n'existerait plus puisque ces derniers deviendraient des ressources à part entière. D'ici là, il est important de s'employer non seulement à trier, mais également à réduire les déchets à la source.

Le déchet le plus facile à traiter étant celui que l'on ne produit pas, ci-dessous quelques exemples d'actions possibles au quotidien pour réduire la production de déchets :

- Le « Stop Pub » : cet autocollant prévu pour orner les boîtes aux lettres permet d'éviter environ 40 kg de prospectus par an.
- Le compostage : les déchets verts et les restes de cuisine peuvent produire un humus de qualité, ce qui permet d'éviter entre 100 et 150 kg de déchets par personne et par an.
- L'achat malin : en magasin, des choix judicieux en faveur des recharges, des produits en vrac ou en gros conditionnement peuvent faire économiser environ 25 kg de déchets par personne et par an.
- Le don : des associations collectent les vêtements usagés, les livres, les meubles. Certains objets peuvent en effet encore servir à d'autres.

Depuis le 2 novembre 2017, la Ressourcerie 90 d'Inser'vet a ouvert ses portes à Grandvillars, en partenariat avec le service des ordures ménagères de la CCST. Elle propose des produits de deuxième vie (vêtements, meubles, vaisselle, débarras) à des prix défiant toute concurrence. Plusieurs tonnes de vêtements et produits divers ont déjà été recyclés depuis son ouverture.



« Si le Sud Territoire affiche de belles performances en matière de gestion des déchets, ce n'est pas un hasard mais bien le résultat de la détermination des élus qui ont notamment mis en place la redevance incitative dès 2005. C'est aussi le fruit du travail quotidien des agents du service qu'il convient ici de saluer.

Pour autant, il n'est pas question de se reposer sur nos lauriers : les usagers attendent en effet avec impatience la nouvelle déchetterie à Florimont, laquelle permettra de désengorger celle de Fêche l'Église et des voies d'amélioration peuvent encore être explorées. »

André HELLE
Vice-Président en charge des
Ordures Ménagères



Les consignes de tri sur le périmètre intercommunal :



Nouvelle déchetterie de Florimont : inauguration le 10 novembre

Afin de désengorger la déchetterie de Fêche l'Église (55 000 passages par an), la CCST a lancé la construction d'une nouvelle déchetterie à Florimont. D'une superficie de 4 600 m², elle se composera de 10 bennes à déchets et de différents racs. À noter que seuls les particuliers auront accès à cette nouvelle unité : les professionnels devront impérativement continuer à se rendre à Fêche l'Église.

L'inauguration de la nouvelle déchetterie de Florimont a eu lieu le 10 novembre en présence de Mme la Préfète du Territoire de Belfort. Le coût estimatif du projet est d'environ 600 000 € HT. Partenaires : Etat (programme TEPCV – Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), Région Bourgogne Franche-Comté (Fonds de soutien au BTP).

Guide de bonne conduite dans les déchetteries

Face à la recrudescence de comportements irrespectueux des lieux comme du personnel, il convient de rappeler que tous les usagers des déchetteries se doivent de :

- présenter leur carte d'accès à l'entrée,
- suivre les instructions du personnel,
- respecter les règles de circulation et limiter leur vitesse,
- veiller à la propreté du site.

Il est ainsi notamment strictement interdit de :

- descendre dans les bennes,
- fouiller les contenants, quels qu'ils soient et récupérer des déchets,
- accéder à la déchetterie en dehors des jours et horaires d'ouverture,
- prêter sa carte d'accès.

Le Service Ordures Ménagères se réserve le droit d'interdire l'accès aux déchetteries à tout usager ne respectant pas le règlement interne.



Que deviennent les déchets collectés ?



Visite du centre de tri Schroll à Pfastatt

Le SERTRID, chargé du traitement des déchets, assure la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles et de certains encombrants dans l'usine d'incinération de Bourogne. Leur combustion génère de l'électricité. Il assure également le suivi de la filière de compostage des déchets verts.

Les matériaux issus de la collecte sélective sont séparés au centre de tri SCHROLL à Pfastatt (68) en vue d'être recyclés. Courant juin, une délégation d'élus et de techniciens de la CCST a visité le centre de tri. Ils ont notamment pu se rendre compte de la diversité des filières de recyclage.

Le saviez vous ?

- 1 tonne de matière plastique recyclée fait économiser environ 800 kg de pétrole brut.
- Avec 1 tonne de cartons d'emballage récupérée, il est possible de fabriquer 900 kg de matériaux secondaires.
- Chaque tonne de cartons d'emballage recyclée fait économiser 2,5 tonnes de bois nécessaires pour produire de la pâte vierge.
- 1 tonne d'acier recyclée fait économiser 1 tonne de minerai de fer.

La CCST mise sur la sensibilisation

Indissociable de toute politique de gestion des déchets, la sensibilisation fait partie intégrante de la mission assurée par le Service des Ordures Ménagères de la CCST. Ainsi, chaque année, un programme pédagogique d'animations gratuites est proposé aux écoles.

Apprendre le tri en s'amusant est l'objectif principal de ces animations qui permettent de sensibiliser les enfants à la problématique des déchets, de leur faire comprendre l'importance de réduire la quantité de déchets à traiter, et d'initier des comportements en faveur de la protection de l'environnement.



Le spectacle « A jeter sur la voie publique » a permis de sensibiliser au tri les élèves des écoles élémentaires du Sud Territoire

Bon à savoir...

La CCST a mutualisé l'accueil des usagers pour l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères au pôle technique de Grandvillars. Ainsi, pour tout ce qui concerne les livraisons, les retraits, les échanges ou les réparations de bacs, les usagers peuvent contacter l'accueil (03 84 23 50 81) et effectuer toutes les démarches nécessaires en cas d'emménagement ou de déménagement, avec un seul interlocuteur pour les abonnements d'eau et d'ordures ménagères.



Chiffres clés

155

quantité (en kg) d'ordures ménagères collectées par habitant en 2017 contre une moyenne nationale de 288

74

quantité (en kg) de déchets triés et valorisés par habitant en 2017 contre une moyenne nationale de 48. 1 805 tonnes de déchets triés ont ainsi été valorisées en 2017

20

nombre d'agents en 2017 du Service des Ordures Ménagères dont 17 titulaires et 3 emplois aidés

10%

du budget intercommunal consacré aux ordures ménagères soit 3,6 M€ en 2018

C'EST LE GESTE DE CHACUN QUI, AU QUOTIDIEN, CONDITIONNE LE PROCESSUS DE RECYCLAGE : PAS DE TRI, PAS DE RECYCLAGE.



La sécheresse : un risque bien réel pour la ressource en eau

Le Nord Franche-Comté et le département connaissent cette année une situation exceptionnelle de sécheresse qui pèse lourdement sur la ressource. Une situation à laquelle n'échappe pas le Sud Territoire malgré une position plutôt privilégiée grâce aux investissements consentis ces dernières années. Un cas de figure qui se répètera sans doute à l'avenir compte tenu de l'évolution du climat et auquel il convient dès aujourd'hui de s'adapter.

Nul n'a pu échapper aux images de ces cours d'eau, résurgences, cascades, et autres étendues, complètement à sec à travers la région. Personne n'a pu non plus ignorer la dégradation locale de la situation avec ses différents niveaux d'alerte ayant abouti, début septembre, au déclenchement du seuil maximal de crise.

Dès lors, certaines activités sont interdites car dangereuses :



Extrait de la plaquette d'information « Alerte sécheresse » éditée par la Préfecture du Territoire de Belfort téléchargeable sur le site internet www.cc-sud-territoire.fr

A noter que le non respect de la réglementation peut entraîner une sanction allant jusqu'à 1 500 €.

Compte tenu de la récurrence probable de ce type d'épisode, il est essentiel d'adopter d'ores et déjà les bons réflexes.

De ce point de vue, la CCST œuvre à différents niveaux : entretien des réseaux et réparation des fuites, création d'un puits F2 à Faverois, interconnexion des réseaux, dans un objectif d'autosuffisance...

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), elle a également entrepris une démarche volontariste et ambitieuse de restauration morphologique de l'Allaine qui rétablira la rivière et ses espaces connexes dans ses fonctions naturelles permettant ainsi de recréer des zones humides et de stocker de l'eau.

C'est la somme des comportements responsables, individuels et collectifs, qui permettra d'assurer la pérennité de la ressource.

Nouvelle Directrice des services techniques

Suite au départ de Fabrice HUSSER vers d'autres horizons professionnels, Myriam RICHE, responsable du service assainissement à la CCST depuis 2011, a pris les rênes des services techniques de la Communauté de Communes depuis mi-septembre.

C'est une évolution naturelle pour celle qui a intégré les services intercommunaux en 2006 et a assuré successivement les postes de chargée de mission « contrat de rivière », responsable de l'assainissement non collectif et responsable de l'ensemble du service assainissement. Ingénieur principal, elle aura sous sa responsabilité les services Eau, Assainissement, GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), Aires d'accueil des gens du voyage et Ordures ménagères.



Myriam RICHE nouvelle directrice des services techniques de la CCST

Le point sur les travaux

Plusieurs chantiers ont récemment abouti :



Reprise de la vis de relevage de la station d'épuration de Grandvillars.



Suppression des entrées d'eaux parasites – via la pose de clapets anti-retours – à Delle principalement.

Les travaux à venir concernent :

- L'extension du réseau de collecte des eaux usées sur la commune de Florimont qui devraient débuter courant 2019 ;
- La mise en séparatif du réseau et le passage sur le site des Fonteneilles à Beaucourt. Travaux également prévus pour 2019.

Plusieurs études sont également en cours :

- Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt, avec création d'un bassin d'orage. Démarrage des travaux prévu pour 2019 ;
- Maîtrise d'oeuvre pour la création d'un assainissement sur Froidefontaine, Brebotte et Grosne (réseaux + station d'épuration). Démarrage des travaux prévu pour fin 2019 – début 2020.



Robin's Family à Joncherey

Boulangerie Pâtisserie / Diner américain



Installé à Joncherey, ce lieu atypique propose viennoiseries, pains spéciaux et sandwiches mais dispose également d'un lieu de restauration de style américain où déguster hamburgers, milk shake et autres spécialités d'outre atlantique.

Un lieu qui se veut également animé comme récemment à l'occasion d'Halloween dans le cadre de « The Witch night » (la nuit de la sorcière).

38^{bis}, Grande rue à Joncherey

**Ouvert les lundi-mardi-jeudi-vendredi
et samedi de 6h à 23h00**

Le mercredi de 6h à 18h00 - Fermé le dimanche

Contact : 03 84 46 23 86



Brasserie du Faubourg à Delle

Cuisine traditionnelle

Jean-Pierre MULLER, ancien propriétaire de l'Hôtel du Nord à Delle a ouvert les portes de son nouvel établissement le 12 mars. Fort de 40 années d'expérience, il propose une cuisine traditionnelle franc-comtoise avec menu du jour en semaine, friture de carpes, filets de perche au macvin et différents plats typiques de la région.

La salle, d'une capacité de 70 personnes, accueille également des soirées musicales avec repas. Il est d'ores et déjà possible de réserver pour la soirée spéciale de la Saint-Sylvestre.

45, rue du Faubourg à Delle

Ouvert du lundi au samedi de 7h00 à 23h30

Contact et réservation : 09 80 66 25 68



Addict Coiffure et Beauté à Delle

Coiffure, ongleserie



Keira KEKHEIRA a ouvert son salon de coiffure le 13 mars dernier. Diplômée et forte d'une expérience de 10 années, elle accueille hommes, femmes et enfants, avec ou sans rendez-vous. Elle envisage également de développer son panel de services dans le secteur de l'onglerie. Qu'il s'agisse d'une coupe, d'une coloration ou de toute autre demande, Keira saura vous conseiller.

4, rue de l'Eglise à Delle

Ouvert les mardi et jeudi de 9h à 18h00

Mercredi et vendredi de 9h à 18h30

Samedi de 9h à 17h00

Fermé les dimanche et lundi

Contact : 09 73 17 66 76



Restaurant le Tournesol à Joncherey

Cuisine traditionnelle



Ce restaurant propose une cuisine traditionnelle élaborée exclusivement à base de produits frais et de saison avec un menu du jour en semaine du lundi au vendredi. Katrin KUNTZ, d'origine allemande et diplômée en restauration, est avec son mari propriétaire de l'établissement. Ils se partagent l'accueil des clients et le service en salle. Un jeune chef élabore diverses spécialités comme la friture de carpes accompagnée de frites maison, mais aussi quelques spécialités de poisson et de viande rouge.

16, Grande rue à Joncherey
Ouvert tous les jours midi et soir sauf le mercredi, mardi soir et samedi midi.
Contact et réservation : 03 63 69 00 53



Le Bar à Fleurs à Grandvillars

Fleuriste, décoration

Johanna MIELE, originaire de Faverois, diplômée en horticulture et médaillée d'or en 2011 en tant que meilleure apprentie de Franche-Comté a ouvert son commerce début janvier. Dans son établissement, qui séduit immédiatement par son originalité, elle propose de nombreux produits (fleurs coupées, plantes avec une préférence pour l'approvisionnement local) mais aussi de multiples objets de décoration et senteurs de fabrication française.



5, rue du Lieutenant Rusconi à Grandvillars
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00
Fermé le lundi
Contact : 03 84 27 43 37



Gwendoline OTAZO BEADE à Delle

Bien-être, santé naturelle



Accompagnatrice en bien-être, installée depuis 1 an à Delle, Gwendoline est une praticienne formée en santé naturelle. Elle propose différents types de services :

- Massages bien-être et sportifs, pour hommes, femmes, femmes enceintes et enfants ;
- Réharmonisation énergétique, méthode « Delmet », (physique, énergétique, émotionnel, mental), pathologies brèves ;
- Soins énergétiques (massage de l'Étre).

Parce qu'il est important d'écouter son corps et prendre soin de soi !

A Delle ou à Andelnans
Sur rendez-vous au 06 40 74 25 93

Les Fonteneilles, d'hier à aujourd'hui

Le site exceptionnel des Fonteneilles marque un trait d'union entre le passé industriel prospère, intimement lié à l'épopée Japy et l'avenir de la cité du Grammont, via un vaste projet de réhabilitation.



Lors de sa construction, en 1806-1807, l'usine des Fonteneilles, ou Nouvelle Fabrique, accueille des ateliers de fabrication d'ébauches de montres, de la serrurerie mais aussi des ateliers de quincaillerie. La ville de Beaucourt connaît alors un développement sans précédent.

Détruite par un incendie le 23 janvier 1881, l'usine est reconstruite peu après par la société d'ingénierie lilloise E. et P. Sée, spécialisée dans la construction de bâtiments industriels incombustibles. L'usine prend alors le nom de « Fer à cheval » sans doute en raison de sa forme en «U». Les matériaux choisis lui confèrent encore aujourd'hui son caractère remarquable et son esthétique si particulière : briques rouges, structures de fer et de fonte pour une architecture solide et fonctionnelle.

Plus de deux siècles d'histoire

1777

Frédéric Japy construit à Beaucourt, sa ville natale, son premier bâtiment industriel

1806-1807

Construction de l'Usine des Fonteneilles ou Nouvelle Fabrique

23 Janvier 1881

Destruction par un incendie puis reconstruction de l'usine

1910

Début de la production de machines à écrire

1974

Fin de la production de machines à écrire

Une production emblématique jusqu'en 1974 : la machine à écrire

Au début du 19^{ème} siècle, la production Japy s'étend de la petite et grosse horlogerie aux moteurs à pétrole, à gaz et électriques. Au début du 20^{ème} siècle, l'émaillerie constitue la branche la plus lucrative de l'entreprise et, à partir de 1910, la machine à écrire est produite aux Fonteneilles qui en devient le lieu emblématique.

En 1961, la production atteint 40 000 machines à écrire standard de bureau (S 18) et 35 000 machines portatives (P 68). On fabrique aussi des duplicateurs à alcool dont l'odeur a marqué des générations d'écoliers. En 1971, la Société de Mécanographie est rachetée par Hermès-Paillard qui liquidera la fabrication des machines à écrire à Beaucourt en 1974.



Atelier de montage des machines à écrire «Standard» et «Portatives» Photographie, s.d. [vers 1948-1950]

Les bâtiments des Fonteneilles sont ensuite occupés par la société Unelec (filiale d'Alstom) où s'effectuent l'usinage, le bobinage et le montage des petits moteurs. De 1 200 employés en 1969, on passe à 630 en 1977.

En 2002, la société CEB (Constructions Électriques de Beaucourt), successeur d'Unelec, est propriétaire de l'usine. L'activité industrielle cesse peu à peu.

Après plusieurs années d'études, le site est racheté par la commune en 2007. Entre 2009 et 2012, il est notamment investi par plusieurs éditions de la « Japy Factory » qui, au travers d'œuvres d'artistes contemporains, apporte une vision renouvelée de ce lieu chargé d'histoire.



L'usine des Fonteneilles. Photographie, s.d. [début 20e siècle]

Un vaste projet de réhabilitation porté par la CCST

En janvier 2010, la CCST acquiert le bâtiment dit des « 4 000 », aujourd'hui démolé. Depuis 2013, elle est également propriétaire du bâtiment dit du « Fer à Cheval », d'une surface totale de 6 000 m² répartie sur 3 étages. Ce bâtiment fait l'objet d'un vaste programme de réhabilitation :

- Les ailes Ouest et Nord seront prochainement restaurées en logements neufs de type lofts de 50 à 150 m². Pour ce faire, la CCST s'est adjoint les services de la société Loft Company, spécialisée dans la transformation de friches industrielles. La pré-commercialisation a été lancée mi-juin 2018. Pour en savoir plus :

www.loft-lafabrique.fr

- L'aile Sud du bâtiment fera l'objet d'aménagements en vue d'y installer des activités tertiaires, commerciales et/ou de services publics. Plusieurs pistes de travail sont à l'étude : installation de la médiathèque de Beaucourt, du Musée Japy, de la Police Intercommunale et d'une antenne de l'école de musique...

- Le terrain attenant a, suite à la dépollution totale du site, fait l'objet d'un nivellement et d'une mise en forme sous maîtrise d'ouvrage de la CCST, dans un projet global d'aménagement paysager, dans la continuité du Parc des Cèdres.

Sources : Beaucourt magazine n°18, Novembre 2007 et patrimoine.bourgognefranche-comte.fr



Machine à écrire JAPY des années 60

Le site est racheté par la commune de Beaucourt puis par la CCST. Le bâtiment dit « des 4 000 » est démolé

2007-2013

1975-2006

Après divers rachats, l'activité industrielle cesse peu à peu

2018

Début de la commercialisation des ailes Ouest et Nord du bâtiment « Fer à Cheval » en lofts via une société spécialisée : Loft Company

Aménagement de l'aile Sud par la CCST en vue d'y installer des activités tertiaires, commerciales et/ou de services publics

A partir de 2019

Un mo'Delle à suivre en matière de **développement durable**

Depuis 2011, la ville de Delle s'est lancée dans une démarche éco-responsable en s'inscrivant dans le dispositif européen « Cit'ergie » qui incite les collectivités à renforcer leurs ambitions Climat-Air-Energie.



Début 2016, Delle a été labellisée « CAP Cit'ergie », le premier des 3 niveaux de performance de la démarche. Cit'ergie apporte un appui méthodologique pour la construction de la politique communale qui se matérialise par un catalogue de 79 mesures réparties dans plusieurs domaines : développement territorial, patrimoine de la collectivité, approvisionnement énergie, eau et assainissement, mobilité, gestion interne et communication, coopération. La poursuite de la politique Energie-Climat et de déplacement durable constitue ainsi l'un des trois axes du Plan Local d'Urbanisme.

Quelques exemples d'actions :

- La construction d'une nouvelle passerelle au dessus de l'Allaine, reliant le quartier de la ZAC de l'Allaine et la voie cyclable FrancoVéloSuisse au quartier de la gare ;
- L'aménagement d'un verger pédagogique derrière la cité scolaire avec 45 arbres fruitiers ;

- L'audit énergétique des bâtiments communaux, le contrôle et le suivi des consommations énergétiques ;

- L'audit de l'éclairage public et la mise en place d'un programme de 2010 à 2018 pour la rénovation des points lumineux les plus énergivores : remplacement par du matériel plus performant (ampoules LED), adaptation du nombre de points lumineux, abaissement de l'intensité.

Delle est ainsi la seule collectivité du Territoire de Belfort et du Nord Franche-Comté à s'inscrire dans ce processus labellisé d'amélioration continue participant au développement durable et à la transition énergétique.

Plus d'informations : <http://www.delle.fr> et <http://www.citergie.ademe.fr>

Grosne fait la fête à l'Art

Entre le « Week-End des Arts » organisé chaque année, les expositions permanentes en Mairie, les sensibilisations effectuées à l'école, l'Art tient une place essentielle dans la vie de la commune de Grosne.

2018 a ainsi vu, fin août, la 7^{ème} édition du « Week-End des Arts dans la rue » qui réunissait plus de 70 artistes peintres, sculpteurs et photographes de Franche-Comté et d'Alsace.

La Galerie Arts'à Grosne permet également chaque mois à un artiste local d'exposer ses œuvres en Mairie. L'engouement est tel que les années 2019 et 2020 sont d'ores et déjà remplies et qu'il faut attendre 2021 pour exposer !

La devise de la Galerie, empruntée à Gao XINGJIAN, peintre et écrivain français d'origine chinoise, prix nobel de littérature, résume parfaitement la philosophie de la démarche : « La Culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité ».

Plus d'informations : www.grosne.com



Crédit photo : commune de Grosne

Une histoire de fou !



Crédit photo : www.petit-patrimoine.com

La commune de Saint-Dizier-l'Évêque a récemment eu les honneurs de la presse nationale à l'occasion d'une série de reportages sur le thème des anciennes croyances inspirée par le livre « les porte bonheur de nos régions » de Sophie Dubois-Collet. Une séquence dédiée à la légende de la « Pierre des Fous » a ainsi été diffusée fin septembre dans le journal de 13 heures de TF1.

Le village de Saint-Dizier doit sa notoriété à un évêque du VII^{ème} siècle - Desiderius (Dizier) - qui y accomplit plusieurs miracles en faisant disparaître les maux de tête et en soignant diverses maladies : dépression.... Une église fut ainsi érigée à son nom. Avec les années, Dizier est devenu un saint invoqué presque exclusivement pour les maladies nerveuses et psychiatriques. Le pèlerinage thérapeutique de Saint-Dizier s'est mis en place au Moyen-âge, époque où le malade mental est considéré comme dominé par des forces supérieures et mystérieuses, comme possédé par le démon.

Principale étape du traitement, les pèlerins passaient, après l'office, sous le tombeau originel de Saint-Dizier, coutume qui lui vaut depuis le nom de « Pierre des Fous ».

Une légende qui fait aujourd'hui partie du folklore local et qui ne manque pas de piquer la curiosité des touristes de passage et des habitants des alentours.

L'École de musique intercommunale fait ses gammes

Depuis le 17 septembre dernier, la toute nouvelle Ecole de musique intercommunale du Sud Territoire dispense cours d'éveil musical, de solfège et tout un panel de formations instrumentales à destination des enfants et des adultes.

Dans le Sud Territoire, l'enseignement de la musique s'est longtemps appuyé sur deux structures à vocation publique organisées à l'échelle communale qui ont formé plusieurs générations de musiciens : l'Union Delloise à Delle, fondée sur le modèle autrefois répandu de l'enseignement musical associée à une harmonie, et l'EMMAP (Ecole Municipale de Musique et d'Arts Plastiques) de Beaucourt.

En réponse à la volonté de ces deux structures de passer le relais et compte tenu de l'importance de maintenir et de développer un enseignement musical de qualité, la Communauté de Communes a décidé de

prendre compétence afin de mettre en place une école intercommunale.

2 maîtres mots : ouverture et accessibilité

Le parti pris de cette nouvelle structure, érigée sur les fondations des deux écoles existantes notamment en termes de lieux d'enseignement (Delle et Beaucourt), est celui de l'ouverture et de l'accessibilité avec la mise en œuvre d'une tarification modulée en fonction des revenus, l'abandon des tarifs majorés pour les résidents extérieurs et l'adoption d'un tarif unique quel que soit le cycle poursuivi.

2018-2019 : une première année de transition

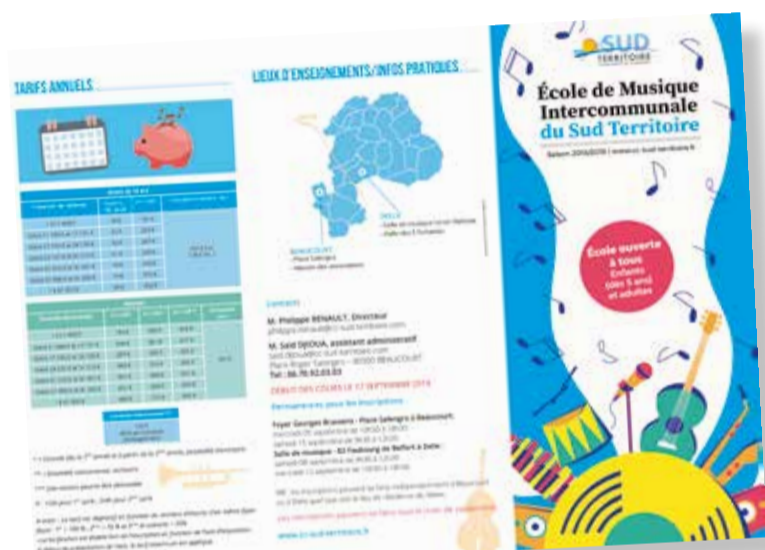
Depuis septembre, l'équipe pédagogique est à pied d'œuvre pour préparer cette première rentrée – elle a notamment organisée une matinée portes ouvertes le 15 septembre dernier – et restera mobilisée pour assurer cette première année d'enseignement, nécessairement transitoire.

A terme, les élus du Sud Territoire ont en effet la volonté de mettre en musique un projet pédagogique dimensionné à l'échelle intercommunale, le plus adapté et le plus ambitieux possible. L'Ecole aura ainsi naturellement vocation à tisser des liens étroits avec le territoire, ses habitants et à participer au développement et au rayonnement culturel du « Sud ».

La construction de l'Ecole de musique de demain mettra à contribution l'ensemble des parties prenantes et favorisera les synergies, notamment avec les organisations existantes.

Toutes les informations relatives à l'organisation et à la vie de l'école de musique sont disponibles sur le site internet de la CCST :

<http://www.cc-sud-territoire.fr/vie-locale/ecole-de-musique.htm>



Un professeur en pleine explication avec un élève lors de la matinée portes ouverte le 15/09/18.



Chiffres clés

5
âge à partir duquel un enfant peut intégrer l'Ecole

19
personnes composant l'équipe de l'Ecole de musique, dont 17 professeurs

103
élèves inscrits pour l'année 2018-2019

4
lieux d'enseignement (2 à Delle et 2 à Beaucourt en fonction du cours suivi)

Agenda

Du 18 novembre au 10 mars



Le 18.11

BEAUCOURT

Spectacle :

Yves Jamait « Tour de chauffe »

À 17h00

📍 Foyer Georges Brassens à Beaucourt
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

DELLE

Spectacle :

« C'est pas du tout ce que tu crois »

À 15h00

📍 Halle des 5 fontaines à Delle
03 84 36 88 96 - www.delle-animation.com

Le 23.11

GRANDVILLARS

Spectacle :

Rémi Marceau

À 20h30

📍 Salle de Spectacle à Grandvillars
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 27.11

BEAUCOURT

Concert :

Anne Sylvestre « 60 ans de chanson déjà »

À 20h00

📍 Foyer Georges Brassens à Beaucourt
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 30.11

DELLE

Concert :

La Quatuor Caliente

À 21h00

📍 Caveau des Remparts à Delle
03 84 56 23 30

DELLE

Lancement des illuminations de Noël

📍 Place François Mitterrand à Delle

03 84 36 66 66 - www.delle.fr

Le 01.12

BEAUCOURT

Marché de Noël Place Salengro

À 11h30

Lumières de Noël

À 18h30

📍 Beaucourt
03 84 58 75 75 - www.ville-beaucourt.fr

Le 07.12

BEAUCOURT

Concert :

Elliott Murphy

À 20h30

📍 Foyer Georges Brassens à Beaucourt
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 19.01

DELLE

Spectacle :

Gang des mamies flingueuses

À 20h00

📍 Halle des 5 fontaines à Delle
03 84 36 88 96 - www.delle-animation.com

Le 25.01

BEAUCOURT

Concert :

Renaud Garcia-Fons Trio

À 20h30

📍 Foyer Georges Brassens à Beaucourt
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

DELLE

Concert :

Damien Groleau Trio

À 21h00

📍 Caveau des Remparts à Delle
03 84 56 23 30

Le 08.02

GRANDVILLARS

Spectacle :

« 60 minutes avec Kheiron »

À 20h30

📍 Salle de Spectacle à Grandvillars
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 10.02

DELLE

Spectacle :

Le père Noël est une ordure

À 15h00

📍 Halle des 5 fontaines à Delle
03 84 36 88 96 - www.delle-animation.com

Le 22.02

DELLE

Concert :

Géraldine Laurent « At Work »

À 21h00

📍 Caveau des Remparts à Delle
03 84 56 23 30

Le 08.03

GRANDVILLARS

Spectacle :

Daddy Blues

À 20h30

📍 Salle de Spectacle à Grandvillars
03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

BEAUCOURT

Concert :

Dick Annegarn

À 20h30

📍 Foyer Georges Brassens à Beaucourt
03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 10.03

DELLE

Concert :

Dorothée Bia Chante « La môme Piaf »

À 15h00

📍 Caveau des Remparts à Delle
03 84 56 23 30

08 | DÉCEMBRE 2018

Journée portes ouvertes sur la ligne ferroviaire Belfort-Delle et en gare de Delle

Spectacle Gadjo Michto et la Cie des Naz

À 17h00

📍 Gare de Delle

03 84 27 49 37



Du 05.12 au 09.12

GRANDVILLARS

Les Noël'ries

De 17h30 à 21h00

📍 Place Charles de Gaulle à Grandvillars

03 84 27 80 34 - www.grandvillars.fr

Le 11.12

DELLE

Marché des saveurs

De 17h00 à 21h00

📍 Places François Mitterrand et

Raymond Forni à Delle

03 84 36 66 66 - www.delle.fr

Le 16.12

DELLE

Spectacle :

Cabaret de Noël

À 15h00

📍 Halle des 5 fontaines à Delle

03 84 36 88 96 - www.delle-animation.com

Le 21.12

GRANDVILLARS

Spectacle :

Jean-Marie Bigard

À 20h30

📍 Salle de Spectacle à Grandvillars

03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr